



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

SNCF

Question écrite n° 14109

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur le renouvellement nécessaire du matériel ferroviaire français. Les trains intercity utilisés par la SNCF sont particulièrement obsolètes. Aussi, la direction de la SNCF a émis l'idée de remplacer ces trains par des TGV de la première génération (datant des années 1980). Cette idée est une piste parmi d'autres pour remplacer le matériel ferroviaire particulièrement usé. Il souhaiterait connaître l'ensemble des pistes envisagées, ainsi que leur calendrier éventuel, pour renouveler le matériel ferroviaire français.

Texte de la réponse

Au 31 décembre 2012, le parc de matériel roulant recensé en annexe de la convention pour l'exploitation des trains d'équilibre du territoire (TET) s'élevait à 2 299 caisses. Ce parc est d'un âge moyen globalement élevé puisqu'il atteint 33,5 ans. Son remplacement dans les prochaines années apparaît, en conséquence, inévitable et souhaitable. Ainsi et conformément aux préconisations de la commission Mobilité 21, le Premier ministre a annoncé le 9 juillet dernier le renouvellement progressif du matériel roulant des lignes TET d'ici 2025 : - une première tranche ferme de 510 M€, avec une option de 100 M€, correspondant au renouvellement urgent des anciennes locomotives diesel et des voitures par des automoteurs neufs. La convention de financement par l'Etat de cette tranche vient d'être approuvée et les premières livraisons auront lieu en 2015 ; - une deuxième tranche pour un renouvellement des anciens trains Corail pour des livraisons à compter de 2018-2019. Un appel d'offres sera lancé en 2015, après définition d'un cahier des charges adapté à une nouvelle offre Intercités « grande ligne » plus efficace et plus confortable, pour les lignes Paris - Limoges - Brive - Toulouse, Paris - Clermont-Ferrand, Paris-Caen-Cherbourg/Deauville et Bordeaux-Marseille-Nice. Dans l'attente de la livraison de ces matériels, il a été demandé à la SNCF d'examiner les conditions techniques et financières de déploiement à court terme de quelques rames TGV rénovées notamment sur le Paris-Clermont et le Paris-Limoges-Brive-Toulouse ; - le renouvellement des lignes du grand bassin parisien.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14109

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 décembre 2012](#), page 7511

Réponse publiée au JO le : [29 octobre 2013](#), page 11433